



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 12.02.2021

Date d'échéance prévue: 12.02.2023

Numéro de publication: KK04-0000017364

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Etat de collocation Schüpbach SA en liquidation

Débiteurs:

Schüpbach SA en liquidation

CHE-387.633.901

Les Petites-Crosettes 32b

2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 04.03.2021

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

But : exploitation d'une menuiserie, charpente, couverture et ferblanterie, achat et vente d'immeubles ; les opérations soumises à la LFAIE sont exclues.

Nouveau dépôt de l'état de collocation suite à la réception d'une production tardive admise en 1ère classe.